



**Plan de Prévention
des Risques Inondation
Haute Vallée de l'Aude
Affluents de l'Aude**

Routier

CARTE DES ENJEUX

APPROUVÉ LE : 27 novembre 2018

Arrêté Préfectoral n° : DDTM-SPRISR-2018-062

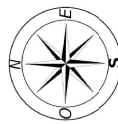
■ Enprise inondable

Enjeux

- Etablissements à enjeux**
- ERP à caractère vulnérable
 - ERP à caractère non vulnérable
 - ▲ Equipement d'intérêt général vulnérable
 - ▲ Equipement d'intérêt général non vulnérable
 - ◆ Refuge

Zones d'enjeux

- Zone urbanisée
- Zone d'activité économique
- Zone susceptible d'être urbanisée
- Domaine isolé
- Voiries et réseaux importants
- Zone urbaine continue



Définitions :

Enjeux stratégiques pour la gestion de crise :
Mairie, centre de secours, gendarmerie, police municipale,
services techniques, ...

Construction à caractère vulnérable :
Crèches, établissements scolaires, établissements médicaux
et de soins, maisons de retraite, ...

Equipement et installation d'intérêt général vulnérable :
S.T.E.P., station de pompage, télécommunication, électricité,
gaz, ...

Autres enjeux
Commerces, entreprises, lieux de cultes, bar, hôtels,
restaurant, ...

